

Eron Kiiza (Ouganda)



Eron Kiiza est un avocat ougandais.

Le 7 janvier 2025, Eron Kiiza a été violemment arrêté par un soldat alors qu'il entrait dans la salle d'audience de la Cour martiale générale de Makindye, où il devait assurer la défense de l'opposant politique Dr. Kizza Besigye et son assistant Obeid Lutale. Il a été emmené dans un lieu inconnu pendant plusieurs heures, au cours desquelles il a été battu. Il est réapparu quelques heures plus tard devant la Cour martiale générale, où il a été reconnu coupable d'« outrage à la cour » et immédiatement condamné à neuf mois de prison sans avoir eu la possibilité de se défendre ou de se faire représenter par un avocat, en violation des règles de la procédure régulière et des normes du procès équitable.

Pourtant, en vertu des sections 171(2) et 214(9) de la loi sur les forces de défense du peuple ougandais, une cour martiale ne peut prononcer qu'une peine de prison maximale de 30 jours à l'encontre d'un avocat pour outrage au tribunal commis dans sa juridiction. La peine de neuf mois imposée à Eron Kiiza semble donc constituer une violation du droit international, du droit constitutionnel et du droit interne ougandais. Après le verdict, Eron Kiiza a été immédiatement transféré à la prison gouvernementale de Kitalya, dans le comté de Busiro, où il est toujours détenu. Les confrères qui ont pu lui rendre visite le lendemain ont pu témoigner que son corps portait de nombreuses traces de torture.

Pour en savoir plus : [Uganda: IBAHRI and L4L issue statement expressing grave concern for hasty conviction of lawyer Eron Kiiza | International Bar Association](#)

Pour défendre Eron Kiiza : [Uganda: Arbitrary detention, judicial harassment and torture of human rights lawyer Eron Kiiza](#)